

# COMMUNE DE LORIGNE

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 07 OCTOBRE 2015 à 20 HEURES

**Présents :** LAETITIA COURTILOUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. DORINE BARBEAU. JULIEN VIDARD. LAURENT BONNIN. STEPHANE CORNUAUD. DOMINIQUE BERNARD. MARGARET JOYCE. MAURICETTE BERNARD. PHILIPPE GAILLARD.

**Absent excusé :** VIDARD Julien (pouvoir donné à Laurent Bonnin)

**Secrétaire de séance :** ISABELLE MACAUD

### Décisions du Conseil Municipal :

#### **1) Présentation de l'APD par Mme Maguis, architecte :**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'avant-projet détaillé concernant la réhabilitation des bâtiments publics.

Après avoir accepté la tranche ferme, le conseil valide la tranche conditionnelle avec les honoraires de 9.70 % du montant ht des travaux pour la mission de base, et 1 % du montant ht des travaux pour la mission optionnelle.

#### **2) Diagnostic amiante :**

Le Conseil retient l'offre de la SOCOTEC de Bessines pour effectuer ce diagnostic avec un montant de 600 € ht + 60 € ht par échantillons.

#### **3) Demande de subventions :**

En ce qui concerne le projet de réhabilitation des bâtiments, le coût total estimé est de 375 178 € ht, le Conseil Municipal accepte le plan de financement proposé et décide de demander des subventions auprès du Département (CAP79), de l'Etat (DETR et réserve parlementaire), de la Région (FRIL) et de l'Europe (FEDER, FEADER, LEADER).

#### **4) Ecoles :**

Mme le Maire explique au Conseil Municipal les différentes hypothèses proposées par le comité de pilotage de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou concernant la réorganisation des sites scolaires, et fait un compte rendu du dernier conseil communautaire. Le Conseil de Lorigné maintient et reconferme à l'unanimité son accord pour regrouper Lorigné et Pioussay sur un seul site.

#### **5) Loi NOTRe :**

M. Poupard explique au Conseil le projet préparé par M. le Préfet concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Deux-Sèvres.

## QUESTIONS DIVERSES :

- Les contrats d'assurances ont été renégociés pour l'année 2016.
- L'achat de terrain à côté de l'église avec Mme Soler sera réalisé par acte notarié.
- Un contact sera pris avec le Conseil Général des Deux-Sèvres pour demander un abri bus.
- Le Conseil s'interroge sur l'implantation d'un distributeur de pain dans le bourg.
- Le prochain conseil est fixé au 10 décembre à 20 h.

Fait à Lorigné le 18.11.2015

Laëtitia Courtioux  
Maire de Lorigné



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laëtitia Courtioux", written over the printed name.